

# Catalogue des programmes et services touristiques





If you would like this information in another official language, call us.  
English

Si vous voulez ces informations dans une autre langue officielle, contactez-nous.  
French

Kîspin ki nitawihtîn ê nîhiyawihk ôma âcimôwin, tipwâsinân.  
Cree

Tłı̨chǫ yati k’è è . Dí wegodí newq dè, gots’o gonede.  
Tłı̨chǫ

?erihtl’ís Dëne Sųłiné yati t’á huts’elkér xa beyáyatí the?qá ?at’e, nuwe ts’én yólti.  
Chipewyan

Edí gondí dehgáh got’le zhatié k’é é edatl’éh enahddhé nide naxets’é edahlí.  
South Slavey

K’áhshó got’le xədə k’é hederi ?edjhtl’é yeriniwé ní dé dúle.  
North Slavey

Jii gwandak izhii ginjìk vat’atr’ijahch’uu zhit yinohthan jì’, diits’at ginohkhìi.  
Gwich’in

Uvanittuaq ilitchurisukupku Inuvialuktun, ququaqluta.  
Inuvialuktun

Ć̄d<sup>1</sup> ɁɁ<sup>2</sup> b<sup>3</sup>Δ<sup>4</sup> ɈɁ<sup>5</sup>ɁɁ<sup>6</sup>Δ<sup>7</sup> Ʌ<sup>8</sup>Ɂ<sup>9</sup>Ɂ<sup>10</sup>Ɂ<sup>11</sup>, ɁɁ<sup>12</sup>Ɂ<sup>13</sup>Δ<sup>14</sup> Ɂ<sup>15</sup>Ɂ<sup>16</sup>Ɂ<sup>17</sup>Ɂ<sup>18</sup>.  
Inuktitut

Hapkua titiqqat pijumagupkit Inuinnaqtun, uvaptinnut hivajarlutit.  
Inuinnaqtun

Aboriginal Languages Secretariat: 867-767-9346 ext. 71037  
Francophone Affairs Secretariat: 867-767-9343

Government of Gouvernement des  
Northwest Territories Territoires du Nord-Ouest

# Catalogue des programmes et services touristiques 2017-2018

Le présent catalogue est publié par le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI) des Territoires du Nord-Ouest (TNO). Il offre un résumé des programmes et services offerts par le Ministère et l'organisme ténois de marketing touristique, Tourisme TNO.

Le MITI et Tourisme TNO administrent des programmes et des services très utiles aux entreprises touristiques, notamment des possibilités de commercialisation et de promotion, de l'aide financière pour le développement de produits, des occasions de partenariat avec Parcs TNO et diverses activités de formation.

Les exploitants actuels ou potentiels sont invités à consulter le catalogue pour trouver des possibilités qui correspondent à leurs besoins. Une brève description est fournie pour chaque programme, ainsi que des coordonnées et des précisions sur l'organisme responsable de la mise en œuvre.

Seuls les programmes et services directement fournis par le Ministère et Tourisme TNO sont inclus dans le catalogue. Les exploitants de l'industrie touristique peuvent tirer profit de nombreux autres programmes et services dont ne fait pas mention le présent catalogue. Les exploitants d'entreprises touristiques sont invités à communiquer avec les agents régionaux de développement touristique du MITI pour vérifier les autres possibilités qui s'offrent à eux.



# Table des matières

Programme de financement pour le développement et la commercialisation des produits .....	4
Programme de diversification et de commercialisation des produits touristiques .....	4
<b>Programme de financement pour le développement de produits .....</b>	<b>5</b>
Programme des champions du tourisme autochtone .....	5
Programme de coordination du tourisme communautaire .....	5
Programme communautaire de contribution à l'infrastructure touristique .....	6
Programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique (PAEDE) .....	7
<b>Perfectionnement des compétences .....</b>	<b>8</b>
Fonds de formation touristique .....	8
Programme de mentorat pour entreprises touristiques .....	9
Programme de mentorat en tourisme pour les jeunes .....	9
<b>Atelier de perfectionnement des Compétences .....</b>	<b>10</b>
Bienvenue aux TNO .....	10
NorthernMost Host .....	11
FirstHost TNO .....	11
Interprétation culturelle .....	12
Formation en sécurité maritime .....	12
Gestion des risques .....	13
Créer son entreprise touristique .....	13
<b>Atelier de perfectionnement des compétences ou manuel d'auto-apprentissage .....</b>	<b>14</b>
Développement de produits touristiques .....	14
Planification des activités touristiques .....	14
Commercialisation touristique .....	15
<b>Manuel d'auto-apprentissage sur le perfectionnement des compétences .....</b>	<b>16</b>
Conditionnement des produits .....	16
<b>Réseaux sociaux .....</b>	<b>16</b>
Renseignements sur les réseaux sociaux .....	16
<b>Annuaire commercial .....</b>	<b>17</b>
Annuaire commercial dans le secteur du tourisme (électronique ou imprimé) .....	17

<b>Publicité imprimée .....</b>	<b>17</b>
<i>Guide de l'explorateur (Explorers' Guide) de Tourisme TNO .....</i>	17
Fiches d'information .....	18
 <b>Publicité sur Internet .....</b>	<b>18</b>
Site Web tnospectaculaire .....	18
 <b>Salons et expositions .....</b>	<b>19</b>
Salon Chicagoland sur la pêche et les activités de plein air .....	19
Salon aventure et plein air à Montréal .....	19
Salon aventure et plein air à Toronto .....	19
Salon voyages et vacances à Ottawa .....	19
Salon du sportif de Toronto .....	19
Salon aventure et plein air à Calgary .....	19
 <b>Événements et congrès .....</b>	<b>20</b>
Rendez-vous Canada (RVC) .....	20
Conférence et assemblée générale annuelle (AGA) de Tourisme TNO .....	20
 <b>Voyages d'information .....</b>	<b>21</b>
Industrie du voyage .....	21
Médias .....	21
 <b>Publicité coopérative .....</b>	<b>22</b>
Programme de publicité coopérative .....	22
 <b>Web et médias sociaux .....</b>	<b>22</b>
Blogue de promotion en ligne .....	22
Promotions sur les médias sociaux .....	23
 <b>Plateform logistique et centre d'appels et d'information .....</b>	<b>24</b>
Promotions sur le Web et les médias sociaux .....	24
Plateforme logistique et centre d'appels .....	24



## Programme de financement pour le développement et la commercialisation des produits

# Programme de diversification et de commercialisation des produits touristiques

## Description

Le programme aide les entreprises touristiques à améliorer ou à développer leurs produits et leur fonctionnement pour répondre aux futures demandes du marché. Le demandeur doit investir 15 % de ses capitaux propres pour contribuer à couvrir les coûts admissibles du projet. L'apport de compétences peut être pris en compte dans cet investissement.

Le programme appuie trois priorités de financement :

- la planification d'activités et l'aide à la transition;
- le développement de nouveaux produits ou l'amélioration de produits existants;
- l'aide à la commercialisation adaptée aux entreprises touristiques.

## Critères d'admissibilité

Il faut satisfaire à au moins un des critères suivants pour présenter une demande en vertu de ce programme, soit :

- être une entreprise légalement inscrite aux TNO et habilitée à y exercer des activités;
- être une société en règle et inscrite aux TNO;
- être un organisme de développement économique aux TNO;
- être un organisme autochtone aux TNO;
- avoir l'intention de lancer une entreprise qui accordera une place importante au tourisme culturel autochtone;
- représenter un groupe d'entreprises ou d'exploitations distinctes comptant développer des forfaits touristiques immédiatement commercialisables.

## Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur le programme et connaître les dates limites, consultez : <http://www.iti.gov.nt.ca/fr/services/programme-de-diversification-et-de-commercialisation-des-produits-touristiques>



## Programme de financement pour le développement de produits

## Programme des champions du tourisme autochtone

### Description

Le programme des champions du tourisme autochtone vise à développer un réseau d'Autochtones aux TNO qui ont les compétences et la passion nécessaires pour stimuler et mobiliser collectivités et organismes afin qu'ils envisagent le tourisme comme un vecteur d'amélioration des conditions économiques, culturelles et environnementales.

Les champions sélectionnés agissent à titre de ressource dans les petites collectivités des Territoires du Nord-Ouest (TNO) afin d'élaborer, d'élargir et d'améliorer les produits et les initiatives touristiques autochtones authentiques.

Ils pourraient notamment organiser des ateliers ou des séminaires, proposer des formations, informer les entreprises touristiques autochtones sur les services et le financement existant, et collaborer avec les entreprises et les gouvernements locaux ainsi que l'industrie touristique.

### Critères d'admissibilité

L'admissibilité au programme vise notamment les résidents des TNO d'ascendance autochtone (Premières Nations, Inuits ou Métis) qui sont nés dans une collectivité ténioise et qui y résident.

### Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

**Pour en savoir plus sur le programme et connaître les dates limites, consultez :** <http://www.iti.gov.nt.ca/fr/services/programme-des-champions-du-tourisme-autochtone>

---

## Programme de coordination du tourisme communautaire

### Description

Le programme de coordination du tourisme communautaire fournit de l'aide financière aux organisations homologuées qui souhaitent embaucher des coordonnateurs en tourisme communautaire chargés de commercialiser des produits et des forfaits touristiques durables et compétitifs dans les petites collectivités des TNO.

Les coordonnateurs en tourisme communautaire travaillent directement avec les exploitants d'entreprises touristiques et d'autres organismes qui appuient le tourisme dans les collectivités pour créer, améliorer et offrir des

# Programme de financement pour le développement de produits



Jason van Bruggen/Tourisme TNO

produits et des forfaits touristiques locaux qui pourront être promus auprès des visiteurs de la collectivité.

Le coordonnateur en tourisme communautaire constitue un « guichet unique » pour les visiteurs, les exploitants d'entreprises touristiques, les médias et la collectivité pour tout ce qui a trait au tourisme et aux occasions d'affaires afférentes.

## Critères d'admissibilité

Sont admissibles au programme les organisations de collectivités des Territoires du Nord-Ouest sous contrôle communautaire ou les organes de gouvernance, notamment les :

- Conseils municipaux
- Conseils de bande
- Administrations communautaires
- Organismes de revendications territoriales
- Sociétés de développement économique communautaire et d'investissement
- Chambres de commerce

Les organisations admissibles doivent investir 30 % des capitaux propres.

Les organisations privées ou à but lucratif ne sont pas admissibles.

## Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur le programme et connaître les dates limites, consultez : [www.iti.gov.nt.ca/en/services/community-tourism-coordinator-program](http://www.iti.gov.nt.ca/en/services/community-tourism-coordinator-program)

## Programme communautaire de contribution à l'infrastructure touristique

### Description

Le programme communautaire de contribution à l'infrastructure touristique fournit du financement aux organismes publics et aux organisations non gouvernementales communautaires afin d'appuyer des projets d'infrastructure à la fois nouveaux et novateurs. Les projets doivent soutenir le tourisme à l'échelle des collectivités et faire la promotion des parcs et attractions naturels environnantes.

## Critères d'admissibilité

Les propositions doivent démontrer les éléments suivants :

- L'organisation ne poursuit aucun but lucratif et agit de façon à bénéficier à l'économie locale et à l'industrie du tourisme dans la collectivité.

- Le projet accroîtra l'attrait exercé par la collectivité auprès des visiteurs.
- Le projet renforce les partenariats entre les groupes communautaires non gouvernementaux et l'industrie touristique privée.
- Les ressources sont disponibles pour couvrir les coûts de fonctionnement relatifs au projet.
- Le projet doit correspondre au plan de tourisme adopté par la collectivité (s'il n'existe pas de plan de tourisme, le demandeur doit démontrer que la collectivité soutient son projet).
- Le demandeur peut ou pourra avancer 50 % des capitaux propres.

### **Ce programme est gratuit.**

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

**Pour en savoir plus sur le programme et connaître les dates limites, consultez :**

[www.iti.gov.nt.ca/CTIC](http://www.iti.gov.nt.ca/CTIC)

---

## **Programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique (PAEDE)**

### Description

Le PAEDE comporte plusieurs volets auxquels peuvent être admissibles les exploitants d'entreprises touristiques qui tentent d'obtenir du financement. Il offre une aide financière aux entrepreneurs qui envisagent de lancer une entreprise ou qui veulent améliorer leurs capacités ou compétences, ainsi qu'aux collectivités désireuses de développer leurs économies locales.

### Critères d'admissibilité

Toutes les entreprises inscrites aux TNO sont admissibles à une aide au titre du volet de soutien aux entrepreneurs du PAEDE. Les demandeurs sont tenus de démontrer la nécessité et la viabilité financière de leur projet, y compris les investissements en actions. Pour obtenir de l'aide au titre du PAEDE, ils doivent montrer que le projet :

- diversifiera l'économie de leur collectivité ainsi que celle des TNO;
- se traduira par la création ou l'expansion d'entreprises aux TNO, à l'appui de l'emploi et d'activités à valeur ajoutée;
- améliorera les connaissances et les compétences en gestion des entreprises;
- permettra de sonder de nouveaux débouchés sectoriels.

### **Ce programme est gratuit.**

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

**Pour en savoir plus sur le programme et connaître les dates limites, consultez :**

<http://www.iti.gov.nt.ca/fr/services/programme-d-appui-aux-entrepreneurs-et-au-developpement-economique-paede>



*Yuichi Takasaka/Tourisme TNO*



## Perfectionnement des compétences

### Fonds de formation touristique

#### Description

Le Fonds de formation touristique peut faciliter le financement d'une formation à court terme (moins de 12 semaines) pour les particuliers et les entreprises dans le secteur du tourisme. L'aide financière doit être approuvée avant le début de la formation.

Les activités de formation admissibles peuvent prendre la forme :

- de cours ou d'ateliers en personne;
- de cours en ligne;
- de cours par correspondance.

Une liste prioritaire a été établie pour l'analyse des demandes d'aide financière :

- titulaires d'un permis d'exploitation d'entreprise touristique valide;
- centre d'information touristique non gouvernemental;
- secteur de l'hébergement;
- particuliers, entreprises, groupes, associations touristiques sans but lucratif ou organismes actifs dans le secteur du tourisme.

#### Critères d'admissibilité

Le Fonds de formation touristique alloue une aide financière à des particuliers ou à des organismes qui en font la demande, quel que soit leur secteur de l'industrie du tourisme aux TNO (à l'exception du secteur de l'aviation).

Les coûts admissibles peuvent comprendre :

- le salaire de l'instructeur et les frais de scolarité;
- le transport par avion ou terrestre;
- l'hébergement;
- le matériel pédagogique.

Les coûts sont remboursés sur présentation d'un document justifiant que le demandeur a bien suivi la formation proposée.

Les frais de formation peuvent être remboursés jusqu'à 75 %.

#### Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

**Pour en savoir plus sur ce programme, consultez :**

<http://www.iti.gov.nt.ca/fr/services/fonds-de-formation-touristique>

# Programme de mentorat pour entreprises touristiques

## Description

Ce programme de mentorat permet à des entreprises touristiques (mentorés) de travailler auprès d'exploitants ou de professionnels d'expérience de l'industrie du tourisme (mentors) qui désirent partager leurs connaissances et leur savoir-faire. Ce programme permet aux exploitants touristiques moins expérimentés d'acquérir des compétences précieuses en affaires, en leadership et en réseautage, pour optimiser leur potentiel, connaître du succès et diriger une entreprise prospère. Ce programme est proposé en partenariat avec le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) qui met en relation les mentorés avec des mentors du secteur du tourisme.

## Critères d'admissibilité

Les exploitants d'entreprises touristiques (mentorés) doivent répondre aux critères suivants pour être admissibles au programme :

- résider aux Territoires du Nord-Ouest;
- posséder un permis d'exploitation d'entreprise touristique valide ou être une entreprise, un groupe ou un organisme œuvrant dans le secteur du tourisme;
- être légalement autorisé à exploiter une entreprise aux TNO;
- avoir un plan d'activités.

### Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur ce programme, consultez : [www.iti.gov.nt.ca/bmp](http://www.iti.gov.nt.ca/bmp)



# Programme de mentorat en tourisme pour les jeunes

## Description

Le Programme de mentorat de l'industrie touristique pour les jeunes offre aux élèves et aux jeunes qui souhaitent œuvrer dans n'importe quel secteur de l'industrie du tourisme l'occasion de travailler auprès de professionnels du milieu expérimentés (les mentors) qui sont prêts à partager leur savoir-faire et leurs connaissances. On encourage les mentors et les stagiaires à présenter des demandes conjointes. Le programme peut toutefois aider à jumeler des étudiants ou de jeunes professionnels TNO à des professionnels expérimentés dans un domaine déterminé (en se fondant sur les intérêts des stagiaires); le mentorat pouvant mener à l'embauche du stagiaire par l'entreprise du mentor.

## Critères d'admissibilité

Le stagiaire doit répondre aux critères suivants :

- résider aux Territoires du Nord-Ouest;
- être étudiant et être âgé de 14 à 17 ans;
- s'il est âgé de plus de 18 ans, être en mesure de fournir une preuve d'emploi en tourisme pour se qualifier à titre de jeune professionnel;



## Atelier de perfectionnement des compétences

- s'il est âgé de plus de 18 ans et qu'il ne travaille pas dans le secteur du tourisme, fournir une lettre de motivation expliquant pourquoi le demandeur souhaite être stagiaire, ce que lui apportera le mentorat et ce qu'il compte faire après le programme.

### Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur ce programme, consultez : <http://www.iti.gov.nt.ca/fr/services/programme-de-mentorat-en-tourisme-pour-les-jeunes>

## Bienvenue aux TNO

### Description

Ce programme prend la forme d'un séminaire d'information de trois heures où l'on met l'accent sur l'importance d'offrir un service de grande qualité à chaque client – la clé du succès commercial. De plus, des faits intéressants sur les TNO sont présentés durant le séminaire afin d'aider le personnel affecté au service à la clientèle à répondre aux questions des visiteurs.

Le programme est axé sur les éléments clés d'une formation en service à la clientèle, soit :

- le tourisme aux TNO;
- la qualité du service;
- les collectivités des TNO.

Le Ministère organise cette formation à l'intention de l'industrie du tourisme sur demande.

### Critères d'admissibilité

Cet atelier est ouvert à toute personne travaillant dans le secteur du service à la clientèle aux TNO.

### Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

Pour en savoir plus sur ce programme, consultez :  
<https://www.facebook.com/events/459822344351106/>

## **NorthernMost Host**

### Description

NorthernMost Host est un atelier de deux jours axé sur le service à la clientèle, conçu par et pour les TNO, et qui vise à aider le personnel de première ligne à comprendre les attentes des clients, à communiquer plus efficacement, à composer avec les clients exigeants, et à agir comme des ambassadeurs de leur entreprise, de leur collectivité et de leur région.

Le Ministère organise cette formation à l'intention de l'industrie du tourisme sur demande.

---

### Critères d'admissibilité

Cet atelier est ouvert à toute personne travaillant dans le secteur du service à la clientèle aux TNO.

#### **Ce programme est gratuit.**

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

#### **Pour en savoir plus sur ce programme, consultez :**

[www.iti.gov.nt.ca/en/services/tourism-training-resources/northernmost-host](http://www.iti.gov.nt.ca/en/services/tourism-training-resources/northernmost-host)

---

## **FirstHost TNO**

### Description

FirstHost TNO est un atelier sur le tourisme particulièrement utile pour les entreprises et les collectivités souhaitant développer le tourisme autochtone. Les participants acquerront des connaissances sur l'industrie du tourisme d'accueil, en particulier sur la relation entre l'hôte, le client et le lieu de visite.

Cet atelier :

- est une occasion de se former pour acquérir des compétences et des techniques qui valorisent l'excellence du service;
- est conçu pour mettre en avant les cultures et les collectivités autochtones;
- est animé par des formateurs autochtones expérimentés et qualifiés;
- vise à améliorer vos compétences en tant qu'hôte.

Le Ministère organise cette formation à l'intention de l'industrie du tourisme sur demande.

---

### Critères d'admissibilité

Cet atelier est ouvert à toute personne travaillant dans le secteur du service à la clientèle aux TNO.

#### **Ce programme est gratuit.**

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

#### **Pour en savoir plus sur ce programme, consultez :**

[www.iti.gov.nt.ca/en/services/tourism-training-resources/firsthost-nwt](http://www.iti.gov.nt.ca/en/services/tourism-training-resources/firsthost-nwt)

## Atelier de perfectionnement des compétences



Pat Kane/Tourisme TNO

## Interprétation culturelle

### Description

Le programme d'interprétation culturelle propose une formation aux entrepreneurs locaux proposant un éventail de services au public dans les parcs territoriaux des TNO. Ces services comprennent notamment des randonnées d'interprétation dans la nature, des manifestations culturelles et des ateliers d'art et d'artisanat.

### Critères d'admissibilité

Tout organisme ou particulier souhaitant bénéficier de ce programme est invité à communiquer avec le bureau local du MITI pour obtenir des renseignements supplémentaires.

#### Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

## Formation en sécurité maritime

### Description

Le programme de formation en sécurité maritime aide les exploitants d'entreprise touristique à se former dans les domaines suivants :

- sécurité nautique;
- prévention de la noyade;
- premiers soins.

Le Ministère organise cette formation à l'intention de l'industrie du tourisme sur demande.

### Critères d'admissibilité

Cet atelier est ouvert aux exploitants d'entreprise touristique possédant un permis d'exploitation valide aux TNO.

#### Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

#### Pour en savoir plus sur ce programme, consultez :

<http://www.iti.gov.nt.ca/fr/services/tourism-training-resources/marinesafety-training>

## Gestion des risques

### Description

L'atelier sur la gestion des risques dure une journée et traite de la planification de la sécurité dans l'industrie touristique. Au cours de cet atelier, les participants découvriront :

- la notion de gestion des risques;
- l'importance de la planification de la gestion des risques pour assurer l'excellence des prestations à la clientèle;
- les divers éléments d'un plan sur la gestion des risques, notamment les documents administratifs; les politiques, les pratiques et les procédures sur le terrain; et les plans d'intervention d'urgence.

Le Ministère organise cette formation à l'intention de l'industrie du tourisme sur demande.

---

### Critères d'admissibilité

Particuliers, entreprises, groupes, associations touristiques sans but lucratif ou organismes proposant des services dans le secteur du tourisme.

#### **Ce programme est gratuit.**

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

#### **Pour en savoir plus sur ce programme, consultez :**

<http://www.iti.gov.nt.ca/fr/services/ressources-de-formation-en-tourisme/formation-sur-la-gestion-des-risques>

---

## Créer son entreprise touristique

### Description

*Créer son entreprise touristique* est un atelier d'initiation visant à inspirer et à informer les entrepreneurs intéressés sur les éléments essentiels pour se lancer dans une telle aventure aux TNO. Les participants découvriront :

- le marché actuel du tourisme et les entreprises ou activités touristiques qui ont le vent en poupe, ainsi que la *Loi sur le tourisme*;
- comment obtenir un permis d'exploitation d'entreprise touristique (obligatoire aux TNO).

Cet atelier vous informera également sur les autres formations existantes dans le domaine, sur les possibilités de financement et sur les aspects commerciaux.

*L'atelier dure une demi-journée.*

---

### Critères d'admissibilité

Cet atelier s'adresse aux futurs propriétaires ou exploitants d'une entreprise touristique aux TNO.

#### **Ce programme est gratuit.**

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

## Atelier de perfectionnement des compétences ou manuel d'auto-apprentissage



Bill Braden/Tourisme TNO

## Développement de produits touristiques

### Description

Cet atelier s'adresse aux exploitants d'entreprises touristiques qui souhaitent créer de nouveaux services ou produits. Il sera utile tant aux entreprises existantes qu'aux futures entreprises touristiques.

Cet atelier permettra aux participants :

- de présenter clairement leur produit touristique;
- de comprendre le marché existant pour ce produit;
- de déterminer les aspects pratiques de leur produit touristique (comment le produit sera livré sur le terrain);
- d'élaborer un plan de développement du produit (y compris d'étudier sa faisabilité);
- d'élaborer un plan financier général.

*L'atelier dure une journée.*

### Critères d'admissibilité

Cet atelier s'adresse aux actuels et futurs propriétaires ou exploitants d'une entreprise touristique.

### Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

**Pour en savoir plus sur ce programme et obtenir une copie de ce guide, consultez :** <http://www.iti.gov.nt.ca/fr/services/tourism-training-resources/%20tourism-product-development>

## Planification des activités touristiques

### Description

Le manuel sur la planification des activités touristiques permettra aux participants d'élaborer :

- une définition claire des buts et objectifs de l'entreprise;
- une description des produits, visites et forfaits;
- un plan de mise en marché (qui pourra être peaufiné en suivant l'atelier sur la commercialisation des produits touristiques);
- un plan financier.

Le manuel sur la planification des activités touristiques s'utilise en complément du manuel sur le développement de produits touristiques aux TNO.

*Cet atelier dure une demi-journée.*

## Critères d'admissibilité

Cet atelier s'adresse aux actuels et futurs propriétaires ou exploitants d'une entreprise touristique.

### **Ce programme est gratuit.**

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

**Pour en savoir plus sur ce programme et obtenir une copie de ce guide, consultez :**

[www.iti.gov.nt.ca/en/services/tourism-training-resources/tourism-business-planning](http://www.iti.gov.nt.ca/en/services/tourism-training-resources/tourism-business-planning)

---

## Commercialisation touristique

### Description

Durant cet atelier, les participants découvriront les principaux concepts de la commercialisation touristique et auront l'occasion d'essayer différents exercices qui les aideront à trouver les caractéristiques uniques d'un produit touristique en vue de le vendre sur le marché. Les outils utilisés pendant l'atelier peuvent vous servir dans votre quotidien de professionnel de la commercialisation, pour créer des publicités, des brochures, des sites Web, ou encore du contenu pour les médias sociaux et du voyage.

*Cet atelier dure un ou deux jours.*

## Critères d'admissibilité

Cet atelier s'adresse aux propriétaires et exploitants d'entreprises touristiques ténoises.

### **Ce programme est gratuit.**

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

**Pour en savoir plus sur ce programme et obtenir une copie de ce guide, consultez :**

<http://www.iti.gov.nt.ca/fr/services/tourismtraining-resources/tourism-marketing>



*Paul Smith/Tourisme TNO*



## Manuel d'auto-apprentissage sur le perfectionnement des compétences



## Réseaux sociaux

Jason van Bruggen/Tourisme TNO

## Conditionnement des produits

### Description

Ce manuel d'auto-apprentissage détaille les étapes pour créer des forfaits et des services touristiques. Il explique ce qu'est le conditionnement (création, avantages et inconvénients, etc.), comment établir des partenariats avec d'autres entreprises, comment diffuser des informations sur le produit et comment en fixer le prix. Le manuel, qui contient des exemples de forfaits, expose également comment élaborer des séjours thématiques (pêche, canot, radeau en eau vive, chasse, randonnée équestre, etc.) selon le lieu de séjour aux TNO. Le contenu du manuel est présenté dans un format simple et pratique, et est complété par des feuilles d'exercices.

### Critères d'admissibilité

Ce manuel s'adresse aux propriétaires et exploitants d'entreprises touristiques.

### Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.

**Pour obtenir une copie de ce guide, consultez :** <http://www.iti.gov.nt.ca/fr/services/ressources-de-formation-en-tourisme/conditionnement-de-produits-touristiques>

## Renseignements sur les réseaux sociaux

### Description

Le MITI dispose d'un compte actif sur Facebook et sur Twitter, afin de mieux servir les résidents, les entreprises et les exploitants ténos. L'activité sur ces comptes est encadrée en semaine de 8 h 30 à 17 h. Nous y publions des actualités sur les programmes, les prochaines échéances, et des informations sur les formations et les ateliers proposés.

Twitter:

En français : @Industrie\_TNO      En anglais : @GNWT\_ITI

Pages Facebook des régions :

Beaufort Delta : [www.fb.com/GNWT-ITI-Beaufort-Delta](http://www.fb.com/GNWT-ITI-Beaufort-Delta)

Dehcho : [www.fb.com/IndustryTourismInvestmentDehcho](http://www.fb.com/IndustryTourismInvestmentDehcho)

Slave Sud : [www.fb.com/Industry.Tourism.Investment.South.Slave](http://www.fb.com/Industry.Tourism.Investment.South.Slave)

Slave Nord : [www.fb.com/IndustryTourismInvestmentNorthSlave](http://www.fb.com/IndustryTourismInvestmentNorthSlave)

Sahtu : [www.fb.com/GNWT-ITI-Sahtu](http://www.fb.com/GNWT-ITI-Sahtu)

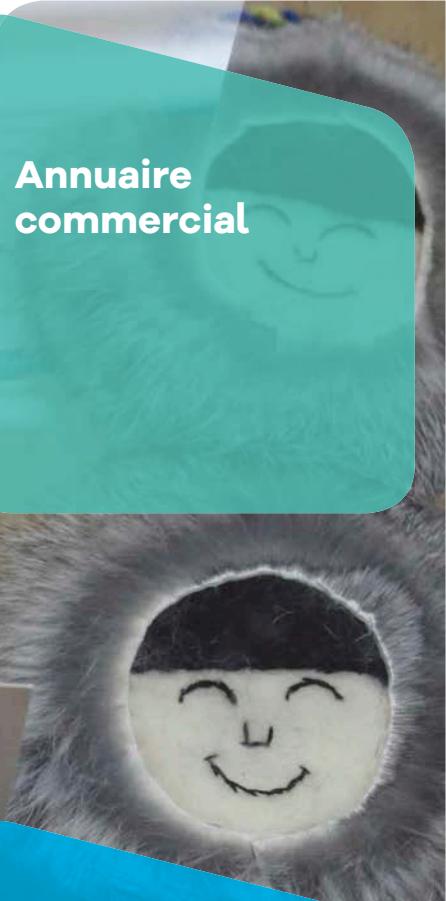
En français : [www.fb.com/IndustrieTourismeInvestissement](http://www.fb.com/IndustrieTourismeInvestissement)

### Critères d'admissibilité

Accessible à tous. Suivez le MITI sur les réseaux sociaux pour connaître les dernières actualités.

### Ce programme est gratuit.

Vous trouverez une liste des coordonnées des bureaux régionaux du MITI au dos du catalogue.



## Annuaire commercial



## Publicité imprimée

Yuichi Takasaka/Tourisme TNO

### Annuaire commercial dans le secteur du tourisme (électronique ou imprimé)

#### Description

Toutes les entreprises touristiques ténoises peuvent voir leur nom inscrit gratuitement sur le site [tnospectaculaire.com](http://tnospectaculaire.com), ainsi que dans le *Guide de l'explorateur*.

Cette inscription en ligne se fait de façon interactive et les données peuvent être mises à jour au besoin. Des photos (fournies par l'exploitant) et des liens vers le site Web de l'entreprise touristique ou les pages de médias sociaux peuvent être ajoutés.

Dans les formats en ligne et imprimé, les membres sont indiqués au moyen de la lettre-symbole « M », ajoutée devant le nom de leur entreprise. Les membres de Tourisme TNO obtiennent un statut préférentiel sur le site Web et dans le *Guide de l'explorateur*.

#### Critères d'admissibilité

Pour bénéficier d'un statut préférentiel dans les formats en ligne et imprimé, une entreprise touristique doit être membre de Tourisme TNO. Bien que les frais d'adhésion puissent être réglés ou renouvelés en tout temps, le statut de membre expire le 31 mars, tous les ans.

**Les frais d'adhésion s'élèvent à 175 \$, TPS en sus, pour l'obtention d'un statut privilégié à l'inscription dans les annuaires.**

Services d'adhésion - Tourisme TNO  
867-873-5007, poste 1001  
[membership@spectacularnwt.com](mailto:membership@spectacularnwt.com)

---

### Guide de l'explorateur (Explorers' Guide) de Tourisme TNO

#### Description

*Le Guide de l'explorateur (Explorer's Guide)* est une publication incontournable pour les visiteurs qui planifient des excursions aux TNO. Cette publication annuelle est tirée à 30 000 exemplaires. On peut aussi la consulter ou la télécharger à partir du site Web de Tourisme TNO : [tnospectaculaire.com](http://tnospectaculaire.com).

#### Critères d'admissibilité

N'importe quelle entreprise peut placer une annonce dans le *Guide de l'explorateur*, mais les membres de Tourisme TNO obtiennent un rabais de 10 %.

## Publicité imprimée

**Vous devez confirmer que vous souhaitez un emplacement pour une annonce dans le guide avant la fin du mois d'août.**

**Vous pouvez aussi consulter le *Guide de l'explorateur en ligne* et le télécharger en format PDF.**

Services d'adhésion - Tourisme TNO  
867-873-5007, poste 1001  
membership@spectacularnwt.com

## Fiches d'information

### Description

Une fiche d'information touristique est une page promotionnelle recto verso conçue de façon professionnelle pour un exploitant particulier. Elle comprend des photos, un contenu global, de l'information sur les prix et des coordonnées. Ces fiches sont distribuées par Tourisme TNO lors d'événements spéciaux, comme Rendez-vous Canada, GoMedia ou le salon ITB (Bourse internationale du tourisme). Les exploitants peuvent également imprimer et distribuer des fiches d'information de leur côté.

### Critères d'admissibilité

Être membre de Tourisme TNO.

**À partir de 750 \$ (comprend les frais de conception).**

Services d'adhésion - Tourisme TNO  
867-873-5007, poste 1001  
membership@spectacularnwt.com

## Site Web tnospectaculaire

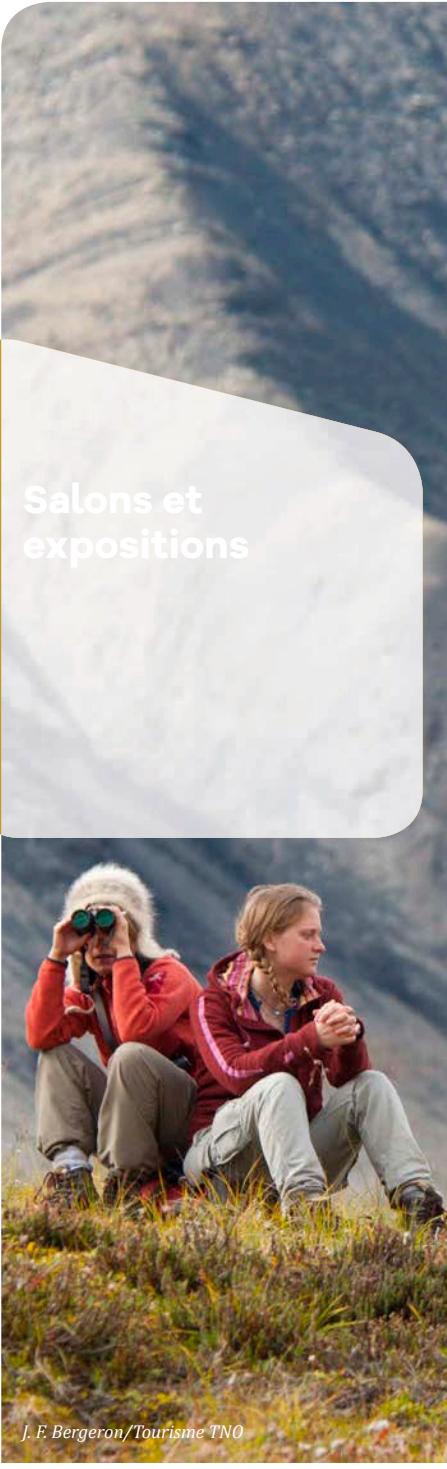
### Description

Le site tnospectaculaire.com offre une plateforme inégalée pour la promotion des voyagistes et des partenaires de l'industrie touristique des TNO sur les marchés nord-américains et internationaux par le réacheminement des internautes vers des sites Web particuliers. Différents formats et emplacements d'annonces sont offerts.

Il existe différentes possibilités de publicité sur le Web :

- banderoles publicitaires
- témoignages commandités
- présentation de forfaits
- forfaits

Hans Pfeiff/Tourisme TNO



## Salons et expositions

### Critères d'admissibilité

Être membre de Tourisme TNO.

**Pour en savoir plus et pour connaître les tarifs en vigueur, veuillez communiquer avec le coordonnateur de la commercialisation et des partenariats de Tourisme TNO. Les publicités sont achetées pour une durée de trois mois.**

Coordonnateur de la commercialisation et des partenariats - Tourisme TNO  
867-873-5007, poste 1002  
[conferences@spectacularnwt.com](mailto:conferences@spectacularnwt.com)

---

### **Salon Chicagoland sur la pêche et les activités de plein air**

Chicago, Illinois

Avril

### **Salon aventure et plein air à Montréal**

Montréal, Québec

Début avril

### **Salon aventure et plein air à Toronto**

Toronto, Ontario

Fin février

### **Salon voyages et vacances à Ottawa**

Ottawa, Ontario

Mars

### **Salon du sportif de Toronto**

Toronto, Ontario

Mi-mars

### **Salon aventure et plein air à Calgary**

Calgary, Alberta

Fin mars

---

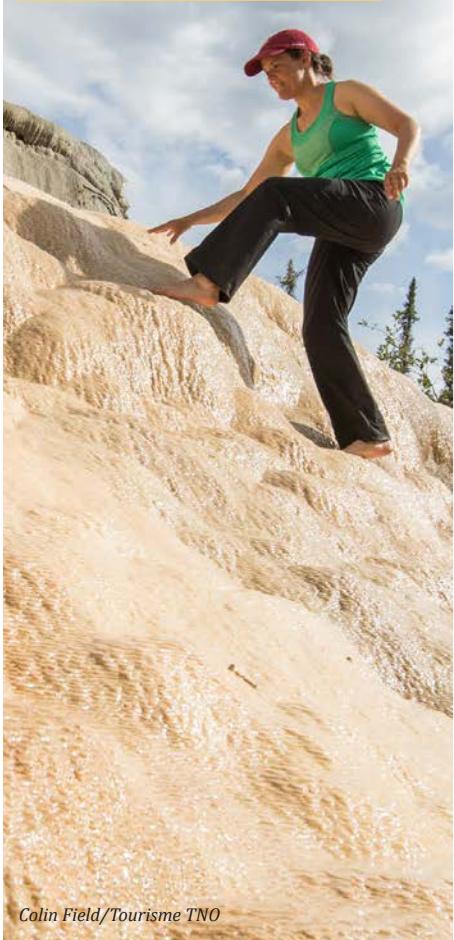
### Critères d'admissibilité

Être membre de Tourisme TNO.

**\*Économie de 20 à 25 % lors d'une réservation auprès de Tourisme TNO**

Coordonnateur de la commercialisation et des partenariats - Tourisme TNO  
867-873-5007, poste 1002  
[conferences@spectacularnwt.com](mailto:conferences@spectacularnwt.com)

## Événements et congrès



Colin Field/Tourisme TNO

### Rendez-vous Canada (RVC)

#### Description

RVC est le plus important salon touristique international du Canada. Il réunit des acheteurs étrangers et des vendeurs canadiens de produits touristiques au cours de rendez-vous de 12 minutes fixés à l'avance et dans le contexte d'autres activités de réseautage.

#### Critères d'admissibilité

Être membre de Tourisme TNO et inscrit au programme de l'industrie du voyage.

Cet événement s'adresse aux exploitants d'entreprises touristiques et aux voyagistes proposant un produit prêt pour l'exportation et qui sont préparés à signer des contrats avec des acheteurs (et à offrir des prix de détail nets avantageux à honorer pendant la durée d'un contrat établi).

**Veuillez communiquer avec le directeur de la commercialisation pour en savoir plus.**

Directeur de la commercialisation - Tourisme TNO  
867-873-5007, poste 1004  
[marketing@spectacularnwt.com](mailto:marketing@spectacularnwt.com)

### Conférence et assemblée générale annuelle (AGA) de Tourisme TNO

#### Description

La conférence et l'AGA de Tourisme TNO ont lieu chaque année au début du mois de novembre. Elles sont tenues à Yellowknife pendant deux années consécutives, puis dans une autre collectivité des TNO (selon les déclarations d'intérêt reçues).

L'événement vise à souligner les réussites de l'industrie, à faciliter le réseautage, à présenter des exposés sur différents sujets dans le domaine du tourisme et à discuter de l'évolution de l'industrie.

Les membres sont élus par voie électronique avant l'AGA. Pendant l'AGA, les membres discutent et se prononcent sur des questions liées à la défense d'intérêts.

La conférence dure deux à trois jours et se termine par un dîner de gala et une cérémonie de remise de prix.

#### Critères d'admissibilité

Être membre de Tourisme TNO.

**Les tarifs pour assister à la conférence sont affichés sur le site de l'AGA. Les membres peuvent assister à l'AGA gratuitement.**

Agent des communications - Tourisme TNO  
867-873-5007 ext.1006  
[communications@spectacularnwt.com](mailto:communications@spectacularnwt.com)

## Voyages d'information



Colin Field/Tourisme TNO

### Industrie du voyage

#### Description

Les voyages d'information destinés à des représentants qualifiés de l'industrie du tourisme sont coordonnés par le responsable de la commercialisation de Tourisme TNO. Ils visent à mettre en valeur les TNO. Ces voyages ont lieu tout au long de l'année.

#### Critères d'admissibilité

Être membre de Tourisme TNO et du programme de l'industrie du voyage.

**L'industrie du voyage recouvre ses dépenses et perçoit des revenus en vendant des forfaits à un prix de détail aux voyagistes. Ils gardent 20 à 25 % du montant et le voyagiste gagne 75 à 80 % du tarif au détail facturé à ses clients. Les voyagistes n'engagent pas de frais de publicité ou de matériel promotionnel concernant ces ventes.**

Directeur de la commercialisation - Tourisme TNO  
867-873-5007, poste 1004  
[marketing@spectacularnwt.com](mailto:marketing@spectacularnwt.com)

### Médias

#### Description

Ces voyages de familiarisation sont destinés à des représentants qualifiés de médias nord-américains et internationaux. Coordonnés par l'agent des communications de Tourisme TNO, ils visent à mettre en valeur les TNO et à attirer l'attention des médias sur les produits et attraits touristiques ténois.

Les voyages de familiarisation à l'intention des médias ont lieu toute l'année et s'adressent entre autres à des journalistes, des photographes et vidéographes, des équipes de télévision de partout dans le monde. La couverture médiatique peut être imprimée, radiophonique, télévisée ou en ligne.

#### Critères d'admissibilité

Les membres de Tourisme TNO reçoivent la priorité pour participer aux voyages d'information.

**Volonté d'offrir des visites ou de l'hébergement à un tarif réduit.**

Agent des communications - Tourisme TNO  
867-873-5007 ext.1006  
[communications@spectacularnwt.com](mailto:communications@spectacularnwt.com)

## Publicité coopérative

### Programme de publicité coopérative

#### Description

Tourisme TNO fait de la publicité dans diverses publications, en ligne ou sur papier.

Dans la mesure du possible, Tourisme TNO propose de la publicité coopérative à ses membres.

#### Critères d'admissibilité

Être membre de Tourisme TNO.

**Les tarifs varient selon le placement publicitaire. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le coordinateur de la commercialisation et des partenariats de tourisme TNO.**

Coordonnateur de la commercialisation et des partenariats - Tourisme TNO  
867-873-5007 ext.1002  
[marketing@spectacularnwt.com](mailto:marketing@spectacularnwt.com)

## Web et médias sociaux

### Blogue de promotion en ligne

#### Description

Tourisme TNO tient à jour un blogue de promotion où figurent des publicités récentes.

**Consultez le site** [marketing.spectacularnwt.com](http://marketing.spectacularnwt.com)

#### Critères d'admissibilité

Aucun

#### **Ce programme est gratuit.**

Agent des communications - Tourisme TNO  
867-873-5007 ext.1006  
[communications@spectacularnwt.com](mailto:communications@spectacularnwt.com)

*Colin Field/Tourisme TNO*

## Promotions sur les médias sociaux

### Description

Tourisme TNO utilise cinq plateformes de médias sociaux pour communiquer activement avec les consommateurs, ainsi que pour renforcer ses relations avec les publics ciblés. Voici les médias sociaux utilisés :

**Facebook:** Spectacular Northwest Territories (anciennement Northwest Territories Tourism)

**Twitter:** @SpectacularNWT @NWTfishing @NWTaurora @NWTbusiness

**Instagram:** Spectacularnwt

**Pinterest:** Spectacular NWT

**YouTube:** spectacularnwt

### Critères d'admissibilité

Les candidats doivent être actifs sur les médias sociaux par l'entremise de Tourisme TNO. Pour partager des publications sur les médias sociaux de Tourisme TNO, utilisez le mot-clé #TNOSpectaculaire et Tourisme TNO publiera le contenu s'il le considère approprié.

Tout voyageur témoin suivant et aimant la page de médias sociaux de Tourisme TNO sera aussi suivi par ce dernier qui fera la promotion de ses produits et services via ses réseaux.

### Ce programme est gratuit.

Coordonnateur de commercialisation de Tourisme TNO

867-873-5007 ext.1008

marketing@spectacularnwt.com



Pat Kane/Tourisme TNO



## Promotion commerciale Plateforme logistique et centre d'appels et d'information

### Plateforme logistique et centre d'appels

#### Description

Le centre d'appels de Tourisme TNO répond aux appels et aux courriels, durant les heures d'ouverture normales, au nom de l'industrie. Les préposés du centre envoient les guides produits par Tourisme TNO aux centres d'interprétation et d'accueil des visiteurs ainsi qu'aux particuliers qui en font la demande (notamment à partir de listes de membres). Les membres peuvent également ouvrir une session sur le site pour produire des statistiques et suivre des clients éventuels.

---

#### Critères d'admissibilité

Être membre de Tourisme TNO.

#### Compris dans l'adhésion

Coordonnateur du centre d'appels - Tourisme TNO  
867-873-5007 ext.1009  
[info@spectacularnwt.com](mailto:info@spectacularnwt.com)

---

### Promotions sur le Web et les médias sociaux

#### Description

Tourisme TNO réalise d'intéressants articles sur les régions, les activités touristiques et les voyagistes. Ces derniers sont conviés à partager les idées d'articles, les photos et les vidéos pouvant intéresser Tourisme TNO pour ses activités promotionnelles.

---

#### Critères d'admissibilité

Les membres de Tourisme TNO sont prioritaires.

#### Ce programme est gratuit.

Directeur de la commercialisation - Tourisme TNO  
867-873-5007 ext.1004  
[marketing@spectacularnwt.com](mailto:marketing@spectacularnwt.com)

## Remarques

# **Veuillez communiquer avec votre bureau régional du MITI :**

Beaufort-Delta  
867-777-7196

Dehcho  
867-695-7500

Slave Nord  
867-767-9212

Sahtu  
867-587-7171

Slave Sud  
867-872-8046

Gouvernement des  
Territoires du Nord-Ouest